

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3472

présenté par  
Mme Jacquier-Laforge, M. Questel et Mme Sage  
à l'amendement n° 3226 de M. Bothorel

-----

**APRÈS L'ARTICLE 50**

Après la référence :

« L. 312-1-1 »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« le mot : « mises » est remplacé par les mots : « et les codes sources, notamment ceux mettant en œuvre des traitements algorithmiques, mis ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.